

ENTRÉE EN CLASSE DE SIXIÈME

Classique ou Section internationale allemande

Votre enfant est actuellement en CM2 et suit l'enseignement de l'Allemand. Vous allez l'inscrire en classe de **Sixième** pour la rentrée 2023 au Lycée français Jean Monnet.

Vous avez la possibilité de demander :

- une entrée en 6^{ème} classique

ou

- une entrée en 6^{ème} **Section internationale allemande** : attention ce vœu est soumis à un examen d'entrée et dépendra des résultats aux évaluations orales et écrites. Une commission présidée par la cheffe d'établissement validera l'admission ou non.

Dans les deux cas de figure, votre enfant étudiera deux langues vivantes.

Pour rappel, ci-dessous, un tableau des enseignements communs que votre enfant suivra en 6^{ème} :

Enseignements communs en 6 ^{ème} Section internationale allemande
Français
Mathématiques
Anglais
Langue et littérature allemandes
Histoire-géographie-enseignement moral et civique (en français et en allemand)
Sciences et techniques : - Sciences physiques - Sciences de la vie et de la Terre - Technologie
Enseignements artistiques : - Arts plastiques - Éducation musicale
Éducation physique et sportive

Enseignements communs en 6 ^{ème}
Français
Mathématiques
Anglais
2 ^{ème} Langue Vivante
Histoire-géographie- enseignement moral et civique
Sciences et techniques : - Sciences physiques - Sciences de la vie et de la Terre - Technologie
Enseignements artistiques : - Arts plastiques - Éducation musicale
Éducation physique et sportive
AP (Accompagnement Personnalisé) : - Français - Mathématiques

Vous trouverez, ci-après, les enseignements pour lesquels vous devez procéder à des choix dans le module de réinscription, l'anglais n'en fait pas parti, c'est un enseignement obligatoire.

ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE

Je dois choisir une formation dans la case « Option 1 » selon la sixième que je souhaite :

Choisir dans la case « Option 1 » :

	6ème
ou	6ème Section internationale allemande Langues étudiées obligatoirement : anglais - allemand

Je choisis 6^{ème} classique, je dois choisir une deuxième langue vivante en plus de l'anglais obligatoire :

Choisir dans la case « Langue vivante 2 »

	« Allemand LVB »	Attention : la langue choisie sera obligatoirement suivie durant toute la scolarité
ou	« Néerlandais LVB »	
ou	« Espagnol LVB »	
ou	« Chinois LVB »	